

Cahier des charges

Formation « Repenser son animation de réunion, impliquer les acteurs et faire preuve de créativité »

Code action : FIR.4

Condition préalable :

En amont de l'action, l'organisme de formation aura effectué un rapide inventaire des besoins des participants et de la nature des réunions auxquelles les stagiaires souhaiteraient avoir des outils et techniques pour s'améliorer. La méthode et le contenu de ce recueil d'informations devront être explicités dans la proposition faite.

L'organisme pourra si il le souhaite profiter de la plateforme utilisée habituellement par la MOPA pour établir un questionnaire en ligne.

Objectif(s) de la formation :

Repenser l'animation de ses réunions, davantage impliquer les acteurs et faire preuve de créativité. Tout ceci dans le but de gagner en clarté, en lisibilité, en crédibilité, et en assurance (pour soi, pour l'objet de la réunion et pour les acteurs du territoire).

Principaux thèmes travaillés lors de ce module de formation :

- Les différents types de réunions
- Séquençage, préparation, planification et évaluation
- Les bases de la communication, les techniques face à un groupe
- Les supports et méthodes pédagogiques
- Mes qualités, mes défauts : comment en faire une force ?
- Les différents types de personnalité en réunion, l'analyse des comportements
- La gestion du groupe : animation, adaptation, gestion de conflits, gestion des niveaux
- Techniques d'animation nouvelles/innovantes
- Techniques de créativité pour pouvoir davantage impliquer

A la fin de la formation : il sera vivement recommandé d'établir avec chaque stagiaire les points clés qu'il aura retenu et la manière dont il établira une restitution auprès de sa structure (direction et collègues).

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Etre capable de définir clairement l'objet de la réunion
- Connaître toutes les étapes de travail liées à l'organisation d'une réunion (séquençage, préparation, planification, évaluation...)
- Connaître ses qualités, ses défauts pour en faire une force

- Savoir surprendre par le biais de techniques d'animation nouvelles/innovantes
- Connaître quelques techniques de créativité
- Etre capable de justifier l'utilisation d'une technique d'animation/de créativité plutôt qu'une autre
- Savoir analyser en réunion son environnement, les individus, le collectif et adapter l'animation de sa réunion en fonction.

Méthode pédagogique et production des stagiaires :

L'organisme de formation devra alterner les séquences de travail. Varier entre les temps d'apprentissages théoriques, d'échanges et de réflexions collectives, ainsi que de mises en pratique.

L'organisme devra s'assurer de la bonne compréhension du groupe et de l'adhésion du groupe au déroulé proposé.

Il sera vivement recommandé à l'organisme de formation de varier les techniques d'animation et de les présenter dans la proposition écrite (en mentionnant leur objectif pédagogique).

Evaluation et outil proposé :

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clés à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants. Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite à la MOPA.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyée par la MOPA aux participants après la fin du module de formation.

Durée :

2 journées par groupe.

Effectif prévisionnel – nombre de groupe à constituer :

2 groupes – 8 à 12 personnes max.

Public concerné :

Salariés d'offices de tourisme et de service tourisme de collectivités.

Période privilégiée :

A définir.

Lieu(x) :

Une session Nord et une session Sud Aquitaine.
Les lieux seront définis en cours d'exercice 2015.

Contenu de la réponse attendue :

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

- ses références et les formations déjà mises en œuvre ayant une finalité similaire à celle présentée ci-dessus
- ses compétences

- le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
- la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation
- la méthode d'évaluation de la mission
- le coût global
- une proposition de dates pour les journées de formation.

Référent dossier

Fabien Raimbaud, Responsable professionnalisation MOPA

05 57 57 03 89

fabien.raimbaud@aquitaine-mopa.fr

Période proposée, pour un échange, avec tout organisme de formation qui le souhaiterait : du 10 septembre au 26 septembre 2014.